



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 23 septembre à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 16 septembre 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	26	5	2	1	1

Pour	Contre	Abstention
31	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : GORGE Christine, LECOMTE Jean-Luc, TESSIER Marie-Claude

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal à DUMONT SAINT PRIEST Hubert, DELEFOSSE Laurent à BOSDEVIGIE Jean Pierre, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, GORA Richard à PLAZANET Mélanie

Membres excusés : CHABANAT Christine, COUPET Georges

Membres absents : COLIN Juliana

Secrétaire de séance : BRUN Patrick

### FINANCES

#### Délibération n° 90-2021 : Adoption rapport sur le prix et la qualité du service DECHETS (RPQS) 2020

Madame la Présidente rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article D2224-1 et suivants modifié par le décret n°2015-1827, de présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

En application de l'article D.2224-1 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis aux communes adhérentes.

Le rapport est public et consultable par tous au siège de la Communauté de Communes dès sa publication. Il sera également disponible sur le site Internet de la Communauté de communes. Le rapport est adressé au Préfet pour information.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **ADOPTER** le rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets joint en annexe ;
- **METTRE A DISPOSITION DU PUBLIC** le rapport et sa délibération au siège de la Communauté de Communes et sur le site internet de la Communauté de Communes ;
- **TRANSMETTRE** ce rapport aux communes ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 30 septembre 2021

La Présidente,  
Mélania PLAZANET

La Présidente,  
Mélania PLAZANET

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 30 SEP. 2021  
Publié le : 30 SEP. 2021